



MAIRIE de FLACHERES
1 Rue du Village
38690 FLACHERES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Isère
Arrondissement de LA TOUR DU PIN

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 11/12/2024 – 20 heures

Date de la convocation : 11 décembre 2024

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 11

Procurations : 0

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Présents : Cyrille MADINIER, Hervé BUTTIN, Pierre DUMOLLARD, Odile DE BENEDITTIS, Thierry DUBUS, Florence MADINIER, Noël RAVOUX, Frédéric HAEFTLEN, Yann ROUX, Gilles TOUNY, Reginald CARON.

Absents - excusés : David GARNIER, Amandine ROUX, Thomas NADALES.

Secrétaire de séance : Pierre DUMOLLARD.

Ordre du jour :

- Secrétaire de séance : Pierre Dumollard
- Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal : Le conseil se prononce à l'unanimité pour l'approbation du compte rendu du dernier conseil municipal.
- DIA : Aucun
- Adhésion à la convention de participation cadre – Prévoyance : Adhésion à l'unanimité.
- Acquisition terrain pour abribus scolaire : Retour suite commission CCID : Avis favorable à l'unanimité. Un arrêté du Maire va être établi pour acter le début de la reprise du terrain. Il faut compter 2 mois de délais de recours. Ensuite dans un délai de 4 mois, il sera possible d'acter une délibération permettant de remettre les 2 parcelles dans le giron communal.
- Demande de mise à disposition d'une salle pour cours de Yoga : Il s'agira de la salle des habitants. Une tarification se montant à un total de 50€ par mois pour la mise à disposition de la salle une journée par semaine et d'un supplément de 10 € en cas de location le samedi.
- Une délibération sera actée au mois de janvier 2025 pour récupérer la croix du Cimetière sur l'une des tombes relevées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21H30.

Le Maire
Cyrille MADINIER

Le secrétaire de séance
Pierre DUMOLLARD